

## **Communiqué de presse**

### [Soutien aux pompiers de Vauvert] **Caserne des pompiers de Vauvert, Jean Denat trouve un accord**



**Vendredi dernier, une action de revendications des sapeurs-pompiers de Vauvert a eu lieu. Leurs demandes : que des travaux soient réalisés urgemment par le Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS) dans la caserne de Vauvert afin d'améliorer leurs conditions de travail ainsi qu'une augmentation d'effectifs.**

**Jean Denat, maire et plusieurs élus de la municipalité, Christian Sommacal, adjoint à la sécurité, Annick Chopard, adjointe aux finances, Rodolphe Rubio adjoint à l'urbanisme et la prévention des risques, sont allés à leur rencontre**

**soutenir leurs revendications pour plus de moyens humains et de meilleures conditions de travail.**

Dans les heures suivant cette visite, sensibilisé par les enjeux importants, Jean Denat a sollicité un rendez-vous avec la Présidente du Département, Françoise Laurent-Perrigot, qui a accepté d'organiser dans l'urgence une réunion dans les locaux du département ce lundi 22 novembre en présence des différents acteurs du dossier.

En introduction de cet entretien, le Maire, Jean Denat a renouvelé ses regrets au sujet de la nouvelle règle éditée par le SDIS, à savoir, avoir la pleine propriété des locaux, pour pouvoir réaliser des travaux dans une caserne et a insisté sur la nécessité pour la commune de pouvoir garder la maîtrise de la destination du bâtiment en cas de départ du SDIS.

De son côté, le SDIS, représenté par son Président, Alexandre Pissas, et par le Colonel Jean-Michel Langlais, ont expliqué longuement la nécessité pour la structure du changement de dogme et ont émis la volonté d'une sortie rapide de crise.

Avec détermination, et sens de la responsabilité, la Présidente du département a su obtenir des parties un accord afin que la situation se décante rapidement.

Conscients de la volonté de la municipalité de Vauvert, souhaitant une sortie positive permettant de garantir la sécurité mais également les intérêts des Vauverdois et des enjeux pour le SDIS du Gard, les différents acteurs de ce dossier ont convenu :

- Cession du Centre de Secours de Vauvert au profit du SDIS avec une clause « de droit de retour », c'est-à-dire que si le SDIS cesse son activité dans ces locaux, le patrimoine revient à la commune et ce à titre gratuit, tout comme la cession.
- Engagement du SDIS d'inscrire les travaux de la caserne de Vauvert en AP dès le 15 décembre prochain et d'acter les crédits de paiement pour l'exercice 2022 afin que les travaux soient effectués dans les plus brefs délais.

Fort de cette décision, Jean Denat s'est rendu hier, en compagnie de Bruno Pascal, vice-président du Conseil départemental et adjoint, ainsi que de Christian Sommacal, adjoint à la sécurité, au centre de secours afin de rendre compte de l'évolution favorable de la situation.

A l'issue de cet échange Monsieur le Maire a renouvelé son soutien aux pompiers Vauverdois, les a assurés de sa vigilance sur la poursuite des événements et a une nouvelle fois indiqué qu'il soutenait leur demande d'augmentation des effectifs.

**Contact presse**

Service communication

04 66 73 10 90

Julie Gallon

[Julie.gallon@vauvert.com](mailto:Julie.gallon@vauvert.com)